

**Atelier sur « l'Impact des changements environnementaux
sur les Migrations au Sénégal »**

(UNESCO-Dakar, 27 – 28 février 2013)

Allocution de
Mme Ann Therese NDONG-JATTA
Directrice, UNESCO-Dakar

28 février 2013

Monsieur le Ministre de l'environnement,
Monsieur le Représentant du Ministère des Affaires étrangères,
Monsieur le Directeur de l'Institut supérieur d'économie appliquée,
Chers collègues du SNU et de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les journalistes,
Mesdames et Messieurs les participants,

Je voudrais tout d'abord souhaiter, à tous les participants, la bienvenue dans les locaux de l'UNESCO-Dakar et vous exprimer tous mes remerciements pour avoir répondu à notre invitation. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à son Excellence Monsieur le Ministre de l'environnement et à son Excellence Monsieur le représentant du Ministère des Affaires étrangères qui sont venus soutenir le lancement de cette étude sur l'« Impact des changements environnementaux sur les migrations au Sénégal ». Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à la problématique que pose cette étude et est un gage de succès pour le travail que nous allons entamer car c'est à vous qu'il reviendra, en premier, de mettre en application les recommandations auxquelles nous aboutirons. Je salue aussi la présence à cette rencontre, du panel d'experts de haut rang qui a pris une part très active dans la réflexion sur les questions méthodologiques liées à cette étude. En effet, la journée d'hier a été marquée par des travaux riches et intenses au terme desquels, le partage et la discussion des Termes de référence ont conduit à la consolidation d'une compréhension commune de l'étude et des résultats attendus. Le projet de méthodologie élaboré par l'Equipe Multidisciplinaire de Recherche (EMR) pour conduire le processus a été examiné, enrichi et adopté par votre panel. Je tiens à vous remercier pour votre contribution.

Mesdames et Messieurs les participants,

J'ai eu également des échos favorables sur l'engagement avec lequel vous avez examiné attentivement le cadre méthodologique proposé par l'EMR. Je dois souligner que vos contributions et éclairages scientifiques ont permis de parfaire cette approche qui sera harmonisée, avec celle retenue par l'EMR de la Côte d'Ivoire, en vue de faciliter la comparabilité des résultats. Il convient, en effet, de noter qu'une étude similaire à celle du Sénégal sera aussi lancée en Côte d'Ivoire dès la semaine prochaine.

Ce processus de revue est très important. Il nous a permis d'avoir les points de vue de tous les acteurs, pour fonder les orientations méthodologiques de la recherche. Cela correspond à notre option à l'UNESCO car nous sommes convaincus que seul, un processus consultatif et participatif est en mesure d'aboutir à des conclusions partagées et des recommandations opérationnelles pour adresser la question cruciale des changements environnementaux et leurs incidences sur les flux migratoires.

Cette étude de cas mettra l'accent sur les lacunes relevées, au double niveau national et régional, ainsi que les enjeux multiples et multiformes qui sont soulevés par la problématique. A terme, l'application de la méthodologie devra, permettre d'avoir une bonne compréhension de la thématique et de proposer un plan d'action dont la mise en œuvre sera susceptible d'apporter des solutions idoines aux problèmes identifiés.

Monsieur le Ministre de l'environnement,

En votre qualité de protecteur de la nature et de gestionnaire des impacts et enjeux multiformes des changements environnementaux sur les conditions de vie et les stratégies de survie des populations, dont, la migration, est une dimension importante, cette étude vous sera spécialement destinée. A l'issue de l'étude, les résultats suivants devraient être atteints :

- Production de données et d'une analyse solide relative à l'impact des transformations environnementales sur les mouvements des personnes (hommes et femmes) au Sénégal en vue d'assurer une meilleure compréhension des phénomènes.
- Renforcement du dialogue national et régional sur ces questions entre les parties prenantes, sans exclusive, parmi lesquelles, les ministères et agences gouvernementales, les communautés universitaires et les organismes de recherche, les médias, les acteurs du développement et les organisations de la société civile.
- Elaboration des conclusions et des recommandations pertinentes en vue d'éclairer l'action publique dans ce domaine, et promouvoir la prise en compte dans le processus de planification aussi bien au sein des gouvernements que dans les communautés d'experts.

Pour aboutir à ces résultats, nous fondons beaucoup d'espoir sur notre partenariat avec les Départements ministériels, la Commission nationale pour l'UNESCO et l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'UCAD.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur votre ambition commune à promouvoir la recherche multidisciplinaire en Sciences sociales qui est, du reste, en parfaite congruence avec le mandat de notre institution.

Les recommandations de cette étude seront mises à votre disposition, Monsieur le Ministre et à la disposition d'autres pays du Sahel et d'autres régions affectés par un phénomène similaire afin de s'assurer de leur prise en compte dans les processus de planification.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre aimable attention.